

Association ACCOMPLIR

49, rue Saint-Denis Paris 1^{er} – www.accomplir.asso.fr – contact@accomplir.asso.fr – 01 40 28 06 21

Contribution de l'Association ACCOMPLIR à la concertation sur le projet de rénovation des Halles

Réévaluation des quatre projets sur nos 51 critères d'après les évolutions proposées par les quatre équipes

Etape 7 – Novembre 2004

Cette analyse a été conduite à partir du rapport présenté par la SEM-Paris-Centre : *Synthèse des réponses aux questions posées aux quatre équipes (15/09/04)*. Elle reprend les 51 critères que nous avons définis en avril 2004 (*Etape 4*) et les commentaires que nous avons proposés pour chacun des quatre projets sur chacun de ces critères. Dans le présent document, ont été ajoutés en italique et signalés par le terme « *Evolutivité* » les commentaires sur les modifications envisagées par les équipes ; lorsque ces modifications entraînent un changement de « smiley », celui-ci est signalé par la flèche ➔.

Au total, notre classement des quatre projets n'évolue pas significativement :

SEURA-Mangin :	41/51 ➔	43/51
MVRDV / Maas :	18/51 ➔	17/51
AJN / Nouvel :	16/51 ➔	17/51
OMA / Koolhas :	14/51 ➔	14/51

Nous souhaitons également rappeler ici, de façon synthétique, quels sont les critères qui nous tiennent vraiment à cœur et que nous défendrons quel que soit le projet retenu :

1) Densité

- pas de surdensification commerciale ni en équipements publics
- pas d'immeuble de grande hauteur afin de laisser l'espace libre et les perspectives dégagées

2) Jardin

- préservation d'un jardin végétalisé, ouvert, d'un seul tenant, de plain-pied, non morcelé, non constructible
- préserver l'amphithéâtre René Cassin, la Grosse Tête, le jardin d'aventure Lalanne sur son site actuel afin de conserver sa végétation qui a grandi, le mail Berger

- améliorer les accès au sous-sol mais maintenir la séparation dessus-dessous
- maintenir nettement la répartition spatiale est/ouest : pas de commerce dans le jardin
- créer un cheminement nord-sud commode

3) Sécurité

- améliorer la sécurité, la lisibilité et le confort du pôle d'échange RATP
- adopter une architecture favorisant la sécurité mais aussi le sentiment de sécurité
- rapprocher le commissariat de l'ancien Forum et prévoir des accès en surface, vers le centre commercial et vers la voirie

4) Equipements

- maintenir le mélange entre les équipements collectifs et les commerces
- assurer la continuité d'activité des équipements, notamment du Conservatoire
- création d'un accueil de jour supplémentaire pour les sans-abris
- création de blocs sanitaires auto-nettoyants gratuits, visibles, accessibles
- fret par voie ferrée, logistique de livraison dans le quartier par véhicules non polluants

5) Prise en compte du quartier

- améliorer le fonctionnement du quartier piétonnier (circulations, stationnement, livraisons, terrasses...)

6) Travaux

- haute qualité environnementale des constructions pour protéger l'environnement et pour éviter de nouveaux travaux dans peu de temps
- durée des travaux restreinte et phasage crédible.

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
Le site des Halles a incontestablement une triple vocation, locale, parisienne et régionale, mais il est minuscule et déjà saturé de commerces, d'équipements et de visiteurs ; si on peut ajouter quelques commerces pour contribuer au	☺ Voici quelques projets proposés par l'équipe Nouvel en plus de ce qui était demandé dans le cahier des charges : hôtel 4 étoiles et commerces dans la Bourse de Commerce (12.300 m ²), 7.700 m ² de commerces et tertiaire dans l'immeuble du Jour, 900 m ² de commerce au pied de l'immeuble des bibliothèques rue Turbigo, 630 m ² de commerce dans l'immeuble Mondétour, 160 m ² de commerce sur la passerelle Beaubourg, un marché aux fleurs permanent de 550 m ² place des Innocents,	☺ Pas de projets supplémentaires proposés par rapport au cahier des charges.	☺ Pas de projets supplémentaires proposés par rapport au cahier des charges. ➔ ☹ : <i>Il semblerait que la perspective de parsemer le jardin de tours vides de plusieurs dizaines de mètres de haut ait paru difficile à justifier aux yeux des contribuables ; du coup, il est question de remplir ces constructions pour essayer de les justifier, sinon de les rentabiliser. On voit ainsi apparaître, par exemple, l'hypothèse d'un théâtre, qui n'était pas</i>	☺ Un seul projet supplémentaire proposé par rapport au cahier des charges (un restaurant panoramique dans le toit de la Bourse de commerce, de 1.720 m ²).

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
<p>financement du projet, et un ou deux équipements collectifs judicieusement choisis, il ne paraît pas raisonnable de le densifier massivement (1)</p>	<p>une extension de 2.150 m² de l'hôtel Novotel place Marguerite de Navarre, 625 m² de commerce dans l'immeuble Maurice Quentin, 3.900 m² de tertiaire, équipements (salles d'expo) et commerces dans l'immeuble Baltard, 7.200 m² de commerces, tertiaire et cinémas dans l'immeuble Berger, soit 36.115 m². S'y ajoute la piscine construite sur le toit du Carreau : compte tenu de son emplacement et à condition qu'elle soit bien chauffée l'hiver, elle sera probablement comble toute l'année car facilement accessible de tout Paris et même de toute la France : densité record garantie dans le bassin ! (sauf si les tarifs s'ajustent à ceux du Novotel qui sera relié à la terrasse par une passerelle...). S'y ajoutent également tous les mètres carrés commerciaux ou marchands créés dans l'énorme Carreau, et qui sont plus difficiles à chiffrer pour nous. Tout cela va générer une affluence supplémentaire énorme, d'autant que le parti de créer un nouveau promontoire sur les toits de Paris va immanquablement drainer des milliers de touristes supplémentaires chaque jour.</p> <p><i>Evolutivité : La réponse de cette équipe aux reproches de densification consiste à supprimer quelques programmes (le long de la rue Berger : les bureaux de la CCIP, les « champs à louer » et l'extension du cinéma UGC ; le long de la rue Coquillière : le centre de séminaire, les bureaux de la chaîne de télévision et le centre des arts de la table). La plupart des constructions correspondantes sont maintenues, mais vides ! Quel sera l'usage de ces bâtiments s'ils sont vides ? et comment croire que, s'ils étaient construits, ils resteraient vides</i></p>		<p><i>prévu jusqu'ici par cette équipe, et qui serait logé dans une des tours. On notera au passage que l'hypothèse de remplir les tours fait tomber l'illusion selon laquelle ces édifices seraient en verre coloré. Contrairement à ce que beaucoup de visiteurs de l'exposition ont cru, induits en erreur par les couleurs acidulées de la maquette, les émergences seront en verre blanc et en métal, et simplement éclairées en couleur la nuit, de l'intérieur (détail confirmé par les concepteurs).</i></p>	

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
<p>Dans le Jardin, il faut préserver l'espace vide qui avait été miraculeusement gagné sur la ville à l'issue du précédent chantier et qui est vital pour permettre aux riverains mais aussi aux usagers du quartier de ne pas se sentir étouffer (2).</p>	<p><i>longtemps ?</i></p> <p>⊗ Que ce soit en hauteur ou sur les côtés, l'espace vide disparaît au profit des constructions ; les longues perspectives (rue Rambuteau, et place des Innocents vers Saint-Eustache notamment) sont coupées, et l'effet produit est celui d'un jardin fermé comme le Palais-Royal. Cette impression est d'autant plus forte que l'espace est également restreint ou construit dans les rues alentours : rue de Turbigo avec les bibliothèques, place Marguerite de Navarre avec l'extension du Novotel, rue Saint-Denis avec les auvents qui couvrent la chaussée, place des Innocents avec le marché aux fleurs permanent... On va étouffer !</p> <p><i>Evolutivité : pas de vrai changement : l'espace du jardin est encombré par les préaux, serres et bâtiments vides qui l'entourent, et bien sûr par le volume imposant du Carreau, qui demeure inchangé.</i></p>	<p>⊗ Au dessus du podium, l'espace vide existe, mais il n'est perceptible que pour ceux qui se rendent dans le jardin, pas pour ceux qui traversent en dessous ou qui longent le podium.</p>	<p>⊗ L'espace vide est envahi par des tours.</p> <p><i>Evolutivité : les hypothèses concernant le nombre des tours ne sont guère rassurantes puisqu'on passe de 21 tours à des hypothèses allant de 6 à... 27 tours, et que dans les hypothèses où leur nombre se restreint, leur épaisseur augmente (jusqu'à 26 et même 45 mètres de côté).</i></p> <p><i>Autre indice inquiétant : « dans l'hypothèse d'une éventuelle réduction du nombre d'émergences, les conséquences sur la programmation seraient le relogement du Pavillon des Arts dans la Bourse du Commerce et la réduction des surfaces dédiées au Centre de design et de la mode » ; deux équipements supprimés, cela ne fait que deux tours en moins ; si l'on passait de 21 à 6 tours, cela ferait 15 contenus en moins, ou au moins une dizaine en comptant les tours vides ; pourquoi ces suppressions de contenus ne sont-elles pas évoquées par les concepteurs ? L'hypothèse de suppression des tours ne serait-elle pas envisagée sérieusement ?</i></p>	<p>⊙ L'espace vide est respecté pour l'essentiel ; le toit du Carreau pourrait sans doute être raccourci côté jardin.</p> <p><i>Evolutivité : L'aspect du toit peut être modifié pour en rompre la régularité : ouverture de patios dont la végétation sera visible pour les riverains, création d'un volume particulier pour un des équipements majeurs (gare ou conservatoire, par exemple), création d'émergences ponctuelles sur le toit de façon à créer un point de vue sur le toit et le jardin.</i></p>
<p>Nous ne voulons pas de tour ni d'immeuble de grande hauteur, ni dans le jardin, ni en bordure du jardin, ni à la place des pavillons Willerval ; nous souhaitons que la hauteur des bâtiments qui les remplaceront n'excède en aucun cas</p>	<p>⊗ Cette équipe propose un énorme bâtiment de 30 mètres de haut (9 à 10 étages), qui va mettre continuellement à l'ombre les rues qui le bordent et une bonne partie du jardin toute la matinée, et fermer totalement la perspective sur Saint-Eustache depuis la place des Innocents ; et en prime une tour de 27 mètres à quelques mètres devant Saint-Eustache.</p>	<p>⊗ Les constructions ne montent pas haut (5 mètres) mais le podium s'étend sur l'ensemble de l'espace Jardin-Forum et transforme les rues Berger, Rambuteau, Lescot et Coquillière en corridor. Ou comment boucher totalement la perspective même sans</p>	<p>⊗ Les 21 tours s'étagèrent entre 25 et 37 mètres, ce qui représente entre la moitié et plus des 2/3 de la hauteur de la tour Saint-Jacques.</p>	<p>⊙ Le Carreau imaginé par cette équipe ne s'élève qu'à 9 mètres de haut.</p> <p><i>Evolutivité : Les émergences ponctuelles proposées pour rompre la régularité du toit ne s'élèveront pas à plus de 2 m de haut.</i></p>

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
leur hauteur actuelle qui varie entre 11 et 14 mètres (3)		faire de tours.		
Dans nos propositions, nous demandons la création de nouveaux logements sociaux et intermédiaires, qui sont en nombre insuffisant dans le périmètre ; il nous a été répondu que tout dépendrait des possibilités pour la Ville d'acquérir des immeubles dans le bâti ancien ; mais à tout le moins, nous attendons des équipes de concepteurs qu'elles ne suppriment pas de logements existants (4)	☹ Alors que l'équipe de Jean Nouvel propose la création de dizaine de milliers de surfaces marchandes, pas un seul logement nouveau n'est envisagé. Bien pire : l'immeuble qui prendra la place de l'îlot compris entre les rues de Rivoli, des Halles et des Lavandières Sainte-Opportune pour construire une sortie RATP mais aussi des bureaux, va provoquer des suppressions de logements, ce qui nous paraît totalement inacceptable compte tenu de la diminution de la population que nous connaissons déjà dans ce quartier.	☺ Pas de suppression de logements.	☺ Pas de suppression de logements.	☺ Pas de suppression de logements.
Nous sommes opposés à l'idée de surélever l'ensemble du jardin sous la forme d'un "podium", qui disjoindrait la fonction de transit et la fonction d'agrément de la traversée du jardin (5)	☺ Pas de podium dans ce projet.	☹ Le pré-projet de cette équipe transformait déjà la totalité du jardin en podium, ce qui avait déjà suscité notre opposition. Actuellement, on profite du jardin chaque fois qu'on le traverse pour faire une course dans les rues du quartier. Avec ce projet, il faudra choisir : soit aller dans le jardin (et dans ce cas il faudra grimper à 5 mètres de haut), soit, si on est pressé ou qu'on a les	☺ Pas de podium dans ce projet.	☺ Pas de podium dans ce projet.

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
		<p>bras chargés, traverser en souterrain et ainsi être privé de la vue et de l'agrément du jardin.</p> <p><i>Evolutivité : Le podium « ondule » et le jardin est par endroits au niveau de la rue ; mais il n'en reste pas moins qu'il faudra monter pour le traverser ou pour s'y promener, alors qu'à l'heure actuelle il est de plain-pied.</i></p>		
<p>Nous voulons que la séparation “dessus-dessous” entre le jardin et le Forum soit maintenue, pour éviter que se déverse dans le jardin l'agitation bruyante du centre commercial : le jardin offre un havre de paix vital, qu'il faut protéger (6)</p>	<p>☺ La séparation dessus-dessous est respectée.</p>	<p>☺ Le parti pris de cette équipe est clair : le choix du verre, de la transparence, des larges ouvertures rondes, est destiné à rompre la séparation dessus-dessous : à aucun moment, vous n'oublierez que vous marchez au-dessus d'un centre commercial !</p>	<p>☺ Ici également, l'intention est clairement affichée ; comme le dit le concepteur, « le sujet principal de notre projet est de re-composer les interactions entre le jardin, les commerces et les stations de RER et de métro », et c'est réussi, grâce au grand canyon central qui déversera la foule et le bruit dans le jardin, et grâce aux 21 tours qui constituent autant d'émergences du sous-sol.</p> <p><i>Evolutivité : Le parti général reste le même, à savoir la « mise en relation des espaces souterrains du Forum des Halles avec le quartier des Halles afin de favoriser la rencontre des publics parisiens et franciliens ». Questions : la FNAC n'accueille-t-elle que des banlieusards ? le Jardin des Halles n'accueille-t-il que des Parisiens ? Les uns et les autres ne se côtoient-ils pas en permanence dans l'ensemble des espaces ? La lecture sociologique de la séparation dessus-dessous est absurde ;</i></p>	<p>☺ La séparation dessus-dessous est respectée.</p>

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
			<p><i>l'abandon de cette séparation aurait seulement pour effet de transformer le Jardin en une simple extension du centre commercial. L'autre justification avancée, à savoir « faire descendre la lumière naturelle dans le sous-sol », est assez peu crédible concernant un mille-feuille dont au maximum une seule couche peut-être éclairée en lumière naturelle à la fois (sauf dans la configuration de l'actuel cratère). L'exemple de l'Oculus, situé dans la Grande Allée, qui ne délivre qu'une faible clarté et qui est entouré de spots très puissants destinés à renforcer cette « impression » de lumière naturelle, démontre d'ailleurs que la possibilité de faire descendre la lumière jusqu'au niveau -4, voire -5, est largement illusoire.</i></p>	
<p>Nous souhaitons que la vocation de lieu de gratuité du Jardin soit préservée, et notamment aucune terrasse de café ou commerce à l'intérieur du jardin (7)</p>	<p>☹ Apparemment pas de terrasses de café ou de commerces dans le jardin principal ; en revanche, pour des raisons de fonctionnement et de gestion, une mise en concession payante des jardins en balcon et du jardin de la grande terrasse est à craindre, ce qui amputera d'autant l'espace de gratuité que représente le secteur actuel du jardin au sein du grand complexe commercial.</p>	<p>☺ Apparemment pas de terrasses de café ou de commerces dans le jardin.</p>	<p>☹ Côté jardin, la tour 16 et la tour 21 abritent des commerces, la tour 19 contient la surface alimentaire. Dans le jardin lui-même, le <i>cercle du rendez-vous</i> pourra abriter un bar, et le <i>cercle programmables</i> « de gros événements » comme « un marché de Noël » ; les <i>jardins lumière</i> pourront accueillir « des programmations artistiques, culturelles, publicitaires ».</p> <p><i>Evolutivité : Dans l'hypothèse où le même nombre de tours serait conservé, la présence de commerces dans le Jardin n'est apparemment pas remise en cause. D'ailleurs, d'après le phasage du projet, les trois premières tours, construites dans le jardin, serviraient à reloger les commerces situés dans les zones de</i></p>	<p>☺ Apparemment pas de terrasses de café ou de commerces à l'intérieur du jardin.</p>

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhaas	SEURA / Mangin
			<i>chantier à venir (à condition que cette organisation spatiale leur convienne, ce qui n'est pas acquis) ; une fois ces commerces installés dans le jardin, les fera-t-on déménager ? A quoi pourront servir ensuite ces trois tours conçues initialement pour des magasins ?</i>	
<p>Nous ne voulons pas que le jardin soit minéralisé mais qu'il reste planté d'arbres et de pelouses, d'un seul tenant, continu et non morcelé, non constructible (8)</p>	<p>⊕ La surface du jardin qui est préservée est bien végétalisée, mais des immeubles empiètent sur sa surface pratiquement sur tout le pourtour ! Vu du ciel ou sur la maquette, le site paraît très vert, mais depuis le sol, on ne profite pas de cette verdure et le site est au contraire très construit et minéral. Les petits jardins en balcon constituent un morcellement du jardin, et nous ne sommes pas convaincus de leur fonctionnalité : les touristes viendront y prendre des photos, mais qui ira s'y promener régulièrement alors qu'il y a un jardin beaucoup plus vaste et accessible juste au-dessous ? Les enfants ont besoin de lieux abrités pour jouer, et non de terrasses exposées au vent et au grand soleil. Et quelle sera l'accessibilité de ces jardins pour des mamans avec leurs poussettes ? Enfin, pourront-ils être aussi bien entretenus que le grand jardin ? Quant au jardin sur la grande terrasse, en tant que promontoire il sera sans doute tellement fréquenté que sauf à devenir payant comme la terrasse du centre Pompidou, il sera rapidement minéralisé. <i>Evolutivité : La surface totale de 65.668 m2 qui est maintenant annoncée comprend les prairies qui, en raison de l'absence d'allées,</i></p>	<p>⊕ De deux choses l'une : ou ce podium est un vitrail, ou c'est un jardin, mais comment prétendre concilier transparence et végétalisation ? Les malheureux arbres suspendus dans leurs pots géants au milieu de plaques en verre ne nous consolent pas d'avoir perdu nos grandes pelouses. <i>Evolutivité : Si on se base sur la définition commune que nous proposons pour comparer les différents projets¹, le décompte est de zéro m2, puisque l'ensemble du jardin est en hauteur et donc pas de plain-pied.</i></p>	<p>⊕ Le grand canyon central coupe le jardin en deux, ce dernier est morcelé en une multitude d'espaces ronds, et sur les 21 tours, au moins 6 sont construites dans l'espace actuel du jardin ! <i>Evolutivité : Si on se base sur la définition commune que nous proposons pour comparer les différents projets¹, le décompte est de 48.000 m2 avec 21 tours, d'environ 55.000 m2 avec 6 tours, ce qui serait très satisfaisant... si le critère de non-constructibilité était respecté. Or même dans les hypothèses de réduction du nombre de tours, entre trois et cinq tours sont maintenues dans le jardin, et sur les trois, deux sont construites au beau milieu des pelouses actuelles, en face de Saint-Eustache. La comparaison entre l'emprise au sol des actuels pavillons Willerval et celle des tours qui seraient dispersées dans le jardin jusqu'à la Bourse du Commerce est fallacieuse : elle fait l'impasse sur le mitage du jardin et sur sa dégradation qualitative. Et à l'est du jardin, les espaces continuellement à l'ombre au milieu de la forêt de tours peuvent-il sérieusement</i></p>	<p>⊕ Ce jardin est dans l'ensemble conforme à nos vœux, bien végétalisé, d'un seul tenant ; de plus le concepteur propose de préserver un grand nombre des arbres actuels : grâce à un traitement en profondeur, il estime qu'ils pourront survivre et se développer quelques années de plus, pour être remplacés au fur et à mesure de leur vieillissement. Aucune construction dans le jardin, à part les trois petits kiosques en bordure de l'allée Berger, pour abriter les jardiniers et leur matériel, ou encore le service de location de vélos de la RATP, ce qui semble une excellente idée. <i>Evolutivité : La largeur du Cours est fortement réduite et il est planté d'arbres pour augmenter la surface végétalisée du Jardin. Si on</i></p>

¹ La définition que nous proposons du périmètre du Jardin, afin de pouvoir établir des comparaisons, est la suivante : périmètre défini par l'alignement intérieur des rues Berger, Lescot, Rambuteau-Coquillière, et la limite est de la Bourse du Commerce ; terrain de plain-pied uniquement (ni terrasses, ni fonds de trémies) ; surfaces construites exclues ; surfaces couvertes exclues car non végétalisables (préaux, carreaux, halles, cours couvert) ; serres exclues ; allées intérieures incluses.

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
	<p><i>sont parsemées de pavés de pierre « dont la densité varie pour disparaître progressivement dans la végétation » ; le balcon des Lalanne et le balcon Berger, habillés d'un « manteau végétal » d'arbustes en pots ; les balcons du Carreau, « à l'abri de la pluie » (et donc du soleil), de nature essentiellement minérale, avec de la végétation en bacs ; les préaux, avec des surfaces essentiellement minérales également ; l'Orangerie de la Bourse du Commerce (qui sera en même temps un restaurant) ; et même les rues adjacentes au jardin. Si on se base sur la définition commune que nous proposons pour comparer les différents projets¹, le décompte n'est plus que de 34.000 m².</i></p>		<p><i>être comptabilisés comme des mètres carrés de jardin ? Plus fondamentalement, irait-on construire, même une seule tour, au milieu du Jardin du Luxembourg, des Tuileries, de Montsouris ? A quel titre une dérogation aussi exorbitante serait-elle accordée pour le jardin des Halles ?</i></p>	<p><i>se base sur la définition commune que nous proposons pour comparer les différents projets¹, le résultat est de 40.000 m².</i></p>
<p>Nous sommes opposés à la création de tout nouvel enclos qui cloisonnerait les publics : selon le sociologue Hervé Thomas, « une certaine exposition mutuelle des différents usagers les uns aux autres est nécessaire à l'épanouissement d'une sociabilité urbaine » (9)</p>	<p>⊗ En reléguant les jardins d'enfants sur les balcons de l'immeuble de la rue Berger, on les soustrait au regard des autres usagers, ce qui va à l'encontre de l'objectif recherché.</p>	<p>⊗ Tous les espaces du jardin sont apparemment ouverts, de plain-pied, et permettent ainsi l'exposition mutuelle.</p>	<p>⊗ Tous les espaces du jardin sont apparemment ouverts, de plain-pied, et permettent ainsi l'exposition mutuelle.</p>	<p>⊗ Tous les espaces du jardin sont apparemment ouverts, de plain-pied, et permettent ainsi l'exposition mutuelle.</p>
<p>Nous souhaitons que l'amphithéâtre René Cassin, lieu de repos, d'« exposition mutuelle » et de rencontre paisible, qui correspond bien à la</p>	<p>⊗ L'amphithéâtre disparaît.</p>	<p>⊗ L'amphithéâtre disparaît, et compte tenu du parti choisi, il semble impossible de le réintégrer.</p>	<p>⊗ L'amphithéâtre, qui n'était pratiquement jamais utilisé pour des spectacles (à part quelques projections de films pendant l'été) disparaît et il est remplacé par un amphithéâtre beaucoup moins convivial qui, en revanche, est manifestement destiné à être beaucoup</p>	<p>⊗ L'amphithéâtre disparaît.</p>

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
vocation de « forum » de ce quartier, soit maintenu, et minéralisé pour faciliter son entretien (10)			plus opérationnel pour de grands spectacles, auxquels nous ne sommes pas favorables.	
Nous souhaitons que la « Grosse Tête », à laquelle les riverains et notamment les enfants sont extrêmement attachés, et qui symbolise pour nous l'âme du quartier, soit maintenue à son emplacement (11)	☹ La Grosse Tête n'est pas maintenue à son emplacement actuel. Il est question que « les statues du jardin » soient déplacées sur les jardins en balcon ; mais même si la Grosse Tête en fait partie, elle se retrouvera dans un endroit peu accessible où elle sera très peu mise en valeur.	☺ La Grosse Tête est maintenue.	☹ La Grosse Tête disparaît.	☹ La Grosse Tête disparaît. ➔ ☺ : <i>La Grosse Tête est maintenue.</i>
Nous n'aurions jamais imaginé qu'on puisse supprimer le Jardin Lalanne (appelé aussi « Jardin des Eléphants »), et du reste son maintien figurait dans le cahier des charges officiel : c'est l'une des réussites majeures du site et il est utilisé et approprié avec un fort attachement affectif par des enfants venus de tout le centre de Paris et au-delà. Pour des raisons d'évolution des normes, ce jardin ne pourra pas être reconstruit à l'identique s'il est déplacé ; c'est pourquoi nous demandons qu'il	☹ Le jardin Lalanne disparaît. Il est question de « jardins d'enfants » sur les balcons de la rue Berger, mais il sera impossible d'y reconstruire un jardin équivalent.	☹ Le jardin Lalanne disparaît, et compte tenu du parti choisi, il est impossible de le maintenir à son emplacement actuel.	☹ Le jardin Lalanne disparaît. ➔ ☺ : « <i>Une hypothèse de conservation du Jardin Lalanne est proposée</i> ».	☹ Le jardin Lalanne disparaît ; pourtant il ne serait sans doute pas impossible de le maintenir dans son emplacement actuel. ➔ ☺ : <i>Le Jardin Lalanne est maintenu et sera remis aux normes de sécurité.</i>

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
soit maintenu dans son emplacement actuel (12)				
Nous demandons une rampe de rollers en libre accès pour les ados (13)	⊗ Rien de prévu.	☺ Skate-park sur le podium.	⊗ Rien de prévu.	☺ Jeux de glisse côté Berger.
Nous demandons un mini-terrain multisports dans le jardin pour les ados (14)	⊗ Rien de prévu.	☺ Terrain de jeux de ballon de 1.244 m ² .	⊗ Rien de prévu.	⊗ Rien de prévu.
Nous souhaitons qu'il y ait dans le jardin un espace scénique de petite taille, ouvert, non couvert, librement utilisable aussi bien par le Conservatoire voisin que pour de petites animations de rues spontanées (15)	⊗ Rien à ce sujet : la « place des Images » n'est pas située dans le Jardin et ses grandes dimensions font qu'elle ne peut pas jouer ce rôle d'espace d'animation convivial.	⊗ Un espace scénique est prévu, mais il est trop grand, et sans doute destiné à des spectacles importants (projection de films, concerts), qui risquent à la longue d'être incompatibles avec la préservation de la végétalisation du jardin.	⊗ Le jardin est envahi par une multitude d'espaces scéniques pour des spectacles importants. C'est trop !	☺ La « terrasse-concert », de plain-pied avec le Conservatoire et ouvrant sur le mail Berger, semble correspondre parfaitement à cet objectif.
Nous avons besoin d'un cheminement nord-sud commode dans le jardin (16 et 17)	☺ Le cheminement nord-sud est possible.	☺ Le cheminement nord-sud est prévu.	☺ Le cheminement nord-sud est possible.	☺ Le cheminement nord-sud est prévu. <i>Evolutivité : La largeur de cette voie est légèrement augmentée pour plus de confort.</i>
	⊗ Le cheminement nord-sud n'est pas matérialisé : compte tenu de l'affluence, le piétinement tous azimuts risque de dégrader beaucoup les zones plantées qui seront traversées ; de plus, il n'y aura pas de distinction entre zones de circulation et zones de repos : ceux qui voudront se reposer seront dérangés par ceux qui traverseront ; ceux qui voudront traverser seront gênés par ceux qui seront installés sur leur itinéraire.	⊗ Le cheminement nord-sud est souterrain et ne permet plus de profiter de la vue du jardin	⊗ Le cheminement nord-sud n'est pas matérialisé ; compte tenu de l'affluence, le piétinement tous azimuts risque de dégrader beaucoup les zones plantées qui seront traversées ; de plus, il n'y aura pas de distinction entre zones de circulation et zones de repos : ceux qui voudront se reposer seront dérangés par ceux qui traverseront ; ceux qui voudront traverser seront gênés par ceux qui seront installés	☺ Le cheminement nord-sud est clairement matérialisé de la porte du Pont-neuf au quartier Montorgueil ; les escalators de la Porte du Pont-Neuf sont déplacés latéralement pour ne plus faire obstacle à la circulation venue de la rue du Pont-Neuf ; pour plus de

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
			sur leur itinéraire.	cohérence, celle-ci est piétonnisée.
Il faut résoudre le problème de la pergola le long de l'allée Berger, qui est un nichoir à pigeons et que pour cette raison on n'ose pas emprunter (18)	☺ Le problème a été « résolu » par la transformation de la pergola en immeuble. ➔ ☺ : <i>Seule l'extrémité de la barre d'immeuble originellement prévue (côté Bourse du Commerce) est maintenue et transformée en serre ; le reste de la barre est transformé en préaux, sous lesquels on pourra en principe circuler sans encombre.</i>	☺ Plus de pergola, mais de toute façon qui montera sur le podium pour faire un transit est-ouest le long de la rue Berger ?	☺ Suppression de la pergola.	☺ Suppression de la pergola.
Nous souhaitons que la perméabilité entre le jardin et la rue Berger soit assurée sur toute sa longueur (19)	☺ Quasi-imperméabilité provoquée par la construction d'un immeuble de 12.000 m ² en bordure du jardin, avec seulement deux passages vers la rue Berger, au niveau de la rue du Pont-Neuf et des Prouvaires. ➔ ☺ : <i>Grâce à la transformation de l'immeuble en préau pour l'essentiel, la perméabilité est rétablie.</i>	☺ Quasi-imperméabilité, du fait de la surélévation en podium.	☺ Apparemment, les niveaux sont abaissés pour permettre une très bonne perméabilité entre le jardin et la rue Berger.	☺ Apparemment, les niveaux sont abaissés pour permettre une très bonne perméabilité entre le jardin et la rue Berger.
Nous souhaitons que soient instaurés des "seuils" aux entrées du jardin pour bien marquer qu'on change d'espace (20)	☺ Pour le coup, les seuils sont <i>trop</i> bien marqués.	☺ Vu la configuration et la nécessité d'emprunter les rampes d'accès, il est certain qu'on ne peut pas se retrouver dans le jardin par erreur ni sans s'en être rendu compte.	☺ Les seuils sont volontairement très peu marqués, mais de toute façon s'agit-il vraiment d'un jardin ? <i>Evolutivité : Les seuils sont résolument effacés, puisque « le ruban végétal qui compose la strate haute du jardin des Halles déborde dans l'espace urbain ».</i>	☺ Un revêtement différent est prévu pour les allées du jardin et pour les rues piétonnes du quartier alentour.
Nous souhaitons la réouverture des portes reliant le Forum au Jardin, rue Baltard (21)	☺ Une fois dans l'ancien Forum, il semble qu'on ne peut plus aller dans le jardin : il faut faire le tour par la rue Lescot.	☺ La communication Jardin/Forum se fait sans problème (c'est le seul avantage de la suppression de la séparation dessus-dessous)	☺ La communication Jardin/Forum se fait sans problème (c'est le seul avantage de la suppression de la séparation dessus-dessous)	☺ Les escalators du Carreau desservent d'un côté la porte Lescot, de l'autre côté le Jardin.
Le quartier des Halles souffre d'une mauvaise	☺ Nous sommes très inquiets de la façon dont la surveillance sera assurée dans les	☺ La nuit, il est probable que le jardin	☺ Comment seront surveillés les 21 accès créés par les tours ?	☺ Le jardin est aplani et devient ainsi plus sécurisant ;

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
réputation : il est censé être « mal famé » et dangereux, ce que nous contestons, car nous estimons qu'il est au contraire devenu l'un des endroits les plus sûrs de la capitale ; cela dit, nous souhaitons que les choix d'architecture qui seront faits contribuent à renforcer le sentiment de sécurité et non, au contraire, à le diminuer (22)	jardins en balcon ; leur isolement et leur étroitesse seront insécurisants, et on peut parier qu'ils seront aussi peu fréquentés que l'actuelle terrasse Lautréamont, elle aussi conçue jadis comme un « balcon » sur le jardin, et pratiquement pas utilisée comme telle ; peut-être en revanche seront-ils propices à certains trafics ! Par ailleurs, la traversée du jardin la nuit, en l'absence d'itinéraires clairement balisés, pourra être anxiogène. Enfin la froideur et l'impersonnalité de l'énorme bâtiment du Carreau ne nous semblent pas de nature à renforcer la convivialité et le sentiment de sécurité dans le quartier.	sera désert, donc inquiétant ; la traversée du podium se présente sous la forme d'un espace bas de plafond qui évoque beaucoup le passage des Lingères, de sinistre mémoire, et qui pour cette raison a dû être fermé il y a quelques années.		la grande allée centrale est-ouest et la petite allée nord-sud simplifient l'espace, le rendent lisible et le pacifient.
Nous souhaitons l'aménagement d'un commissariat de police unique pour faciliter l'action de la police (23)	☺ L'idée d'un commissariat unique a été retenue, mais celui-ci est très excentré (à l'angle Coquillière / Louvre), alors que c'est dans le Forum que la présence de la police est la plus requise.	☺ L'idée d'un commissariat unique a été retenue, mais le site pressenti est très contestable : au niveau – 4 !	☺ Rien à ce sujet.	☺ L'idée d'un commissariat unique a été retenue, et il est placé à l'endroit idéal : sous le Carreau, sur trois étages (rez-de-chaussée, -1, -2) avec des accès à chaque étage, et une cour privée pour les véhicules de police au –2.
Le mélange entre équipements collectifs et commerces, qui caractérise le Forum des Halles et a fait son succès, nous paraît harmonieux ; il ressemble à la vie et nous convient parfaitement (24)	☺ Le mélange entre équipements collectifs et surfaces commerciales ou marchandes ne semble toujours pas séduire cette équipe : la bibliothèque est déplacée rue de Turbigo, le Conservatoire devant Saint-Eustache, le Pavillon des Arts rue Coquillière, le Pôle des Pratiques amateurs dans la Maison du Geste et de l'Image. Cette dernière sera, sauf erreur, le seul équipement collectif de tout le Carreau.	☺ Les équipements publics et les commerces sont clairement séparés : les premiers sont repoussés vers la Bourse de commerce ; seuls des commerces sont présents autour de l'entrée Lescot.	☺ Pas de ségrégation entre équipements collectifs et commerces.	☺ Pas de ségrégation entre équipements collectifs et commerces.
Nous souhaitons que les équipements publics qui seront relogés à la place des pavillons	☺ Le rez-de-chaussée ne comprend que des commerces et des espaces marchands.	☺ Tout est au rez-de-chaussée.	☺ Les tours du côté de l'ancien Forum comprennent aussi bien des équipements publics que des commerces.	☺ Le rez-de-chaussée du Carreau comprend des emprises pour le Conservatoire et le

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
Willerval bénéficiant d'une emprise suffisante et visible en rez-de-chaussée (25)				commissariat de police.
Création d'un marché alimentaire bihebdomadaire de produits frais (26)	☺ Site proposé : rue Rambuteau, devant Saint Eustache. Sa mise en œuvre est prévue en phase 1 du programme.	☺ Site proposé : rue des Halles, ce qui n'est guère convaincant : peu de commerces alimentaires sédentaires à proximité, peu de chalands.	☺ Rien à ce sujet.	☺ Le site proposé est conforme à nos souhaits : rue de Turbigo ou rue Montmartre. Ouverture prévue pour septembre 2005.
Création d'une grande surface alimentaire dans le Forum (27)	☺ Rien de prévu.	☺ Rien de prévu.	☺ La surface alimentaire (800 m ²) est située dans la tour 19, au milieu du jardin !	☺ Création d'une grande surface alimentaire comprenant 3.300 m ² au -1 et 2.700 m ² au -2.
Nous ne voulons pas d'une densification commerciale ou marchande trop importante (28)	☺ Environ 60.000 m ² de surfaces marchandes supplémentaires, pour la plupart en constructions nouvelles.	☺ Environ 10.000 m ² de surfaces marchandes supplémentaires.	☺ Environ 24.000 m ² de surfaces marchandes supplémentaires, pour la plupart en constructions nouvelles.	☺ Environ 16.000 m ² de surfaces marchandes supplémentaires, dont 6.000 m ² récupérées sur la voirie souterraine pour la grande surface alimentaire et 1.700 m ² à l'intérieur de la Bourse de Commerce pour la création d'un restaurant.
Maintien du Conservatoire du Centre dans le périmètre des Halles, doublement de ses locaux (2.500 m² demandés), continuité de son activité pendant les travaux (29 et 30)	☺ Le Conservatoire est maintenu et sa taille a plus que doublé.	☺ Le Conservatoire est maintenu mais sa surface est insuffisante (1.500 m ²) ; cela dit, la surface prévue par erreur pour la Maison des Conservatoire, dont le programme prévoyait qu'elle devait être délocalisée, pourra sans doute être récupérée.	☺ Le Conservatoire est maintenu mais sa surface n'est pas suffisante (2.200 m ²).	☺ Le Conservatoire est maintenu, sa surface passe à 2.520 m ² .

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
	⊗ L'emplacement choisi gêne une partie de la perspective sur Saint-Eustache, et la continuité de l'activité pendant les travaux ne peut être assurée que par la construction encombrante et sans doute très onéreuse de bâtiments transitoires le long de la rue Berger.	⊗ Aucune explication ni garantie n'est apportée sur la façon dont la continuité sera assurée (il faut démolir Willerval pour pouvoir construire le podium).	⊗ Aucune explication ni garantie n'est apportée sur la façon dont la continuité de l'activité sera assurée (il faut démolir Willerval pour pouvoir construire les tours). <i>Evolutivité : Des précisions sont apportées sur le transfert des commerces affectés par le chantier, mais aucune sur la continuité de fonctionnement du Conservatoire.</i>	⊙ L'emplacement retenu, sous le Carreau rue Berger, entre le rez-de-chaussée et le 1 ^{er} étage, est satisfaisant, et la continuité de l'activité est assurée par le phasage des travaux.
Nous souhaitons voir réunir la bibliothèque d'enfants et la bibliothèque d'adultes dans un lieu commun (31 et 32)	⊙ Les deux bibliothèques sont réunies.	⊗ Il n'est question que de la bibliothèque d'enfants.	⊗ Il n'est question que de la bibliothèque d'enfants.	⊗ Il est simplement signalé que la bibliothèque doit être délocalisée dans un immeuble du bâti ancien du quartier.
	⊗ L'emplacement proposé, un immeuble « rideau » (8 mètres de large) implanté rue Turbigo, ne convient pas : l'étroitesse et la répartition en quatre étages ne semblent pas idéales pour le personnel ni pour les lecteurs. Autre problème : cet emplacement conviendrait bien pour les camions du marché alimentaire, que celui-ci se trouve rue Turbigo, rue Montmartre ou devant Saint-Eustache : où iront-ils dans ce cas ?	⊙ Site proposé : dans le podium.	⊗ Site proposé : dans l'une des tours, ce qui ne semble pas très adapté, ni pour le personnel ni pour les lecteurs.	⊗ Aucune suggestion n'est faite sur l'emplacement. Pourquoi pas la Maison du Geste et de l'Image, au 42 rue Saint-Denis, sur la place des Innocents, qui serait idéale pour un équipement de quartier ?
Création d'un Pôle de Pratiques amateurs localisé en surface, en fusionnant l'ADAC et le centre d'animation des Halles (33)	⊙ Surface : 1800 m ² , dans l'actuelle Maison du Geste et de l'Image (place des Innocents).	⊙ Site proposé : dans le podium.	⊗ Rien à ce sujet.	⊙ Surface : 2.100 m ² , au premier étage du Carreau, côté Berger.
Agrandissement et modernisation de la Médiathèque (34)	⊙ La Médiathèque gagne 1.500 m ² sur l'actuel centre d'animation des Halles.	⊗ La Médiathèque gagne 800 m ² (au lieu des 1.500 demandés) sur l'actuelle Maison des Conservatoires.	⊗ Rien à ce sujet.	⊙ La Médiathèque gagne 1.500 m ² sur les locaux de la Maison des Conservatoires.

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
Transfert de la Maison du Geste et de l'Image vers le Forum pour libérer l'immeuble qu'elle occupe, à vocation clairement locale (35)	☺ La MGI est déplacée sous le Carreau.	☹ La MGI ne bouge pas.	☹ La MGI ne bouge pas.	☹ La MGI ne bouge pas.
Transfert du Pavillon des Arts dans le sous-sol du Forum pour qu'il soit dans des locaux plus adaptés et plus accessibles (36)	☹ Le Pavillon des Arts est transféré dans l'immeuble de la rue Coquillière, passe de 876 à 7.500 m ² et devient « la Halle des Arts, lieu d'exposition de l'art contemporain le plus pointu » : c'est trop ! A-t-on vraiment besoin d'un musée d'art moderne supplémentaire à quelques centaines de mètres de Beaubourg ? Et si l'option d'un musée était retenue, l'immense Bourse de Commerce ne se prêterait-elle pas admirablement à cet usage (au lieu d'être transformée en hôtel 4 étoiles) ?	☺ Le Pavillon des Arts conserve sa surface (900 m ²), et il est bien accessible, en rez-de-chaussée.	☹ Le Pavillon des Arts devient encore un peu plus petit (742 m ²) et il est situé dans une des tours de verre : ce nouveau site risque d'être tout aussi inadapté, du point de vue de la chaleur, de la lumière, et de l'accrochage, que son site actuel sur la terrasse Rambuteau. ➔ ☺ : <i>Le Pavillon des Arts pourrait déménager dans la Bourse du Commerce, ce qui paraîtrait un site plus adapté qu'une tour. Sa surface serait portée à 875 m².</i>	☺ Légèrement agrandi (1.270 m ²), le Pavillon des Arts prend la place du Centre d'Animation des Halles, Place Carrée, au débouché du RER, ce qui lui assurera une fréquentation à la hauteur de la qualité de ses expositions.
Création d'une Maison des services publics (37)	☺ D'une surface de 930 m ² , elle sera située dans l'actuel poste de police Lescot.	☺ D'une surface de 650 m ² , elle sera située dans le podium.	☹ Surface et emplacement non précisés.	☺ La maison des services Publics, d'une surface de 510 m ² , sera située sous le Carreau, au 1 ^{er} étage côté Berger, juste à côté d'un autre équipement de proximité, le Conservatoire.
Création d'un accueil de jour supplémentaire pour les sans-abris (38)	☺ L'équipe Nouvel est la seule à proposer un emplacement pour cet équipement, qui est pourtant prévu dans le cahier des charges. Un site sans doute plus judicieux que celui qui est proposé (sous le « jardin des Pots » réservé aux tout-petits) pourrait être la salle du Forum Saint-Eustache, qui se trouve à la pointe de l'église : elle est de plain-pied, n'a pas de riverains proches, et la paroisse a d'ores et déjà l'intention de la réserver à cet usage en journée.	☹ Rien de prévu.	☹ Rien de prévu.	☹ Rien de prévu
Création de plusieurs	☹ Rien de prévu à ce sujet : on nous dit	☹ Rien de prévu à ce	☹ Rien de prévu à ce sujet : on nous dit	☹ Rien de prévu à ce

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
blocs sanitaires modernes, gratuits, régulièrement nettoyés et ouverts 24h/24 comme sur les autoroutes (39)	qu'il est trop tôt pour cela, mais si on veut créer des toilettes suffisamment dimensionnées pour le site et l'affluence qu'il connaît, elles seront difficiles à placer « après coup » dans le Jardin !	sujet : on nous dit qu'il est trop tôt pour cela, mais si on veut créer des toilettes suffisamment dimensionnées pour le site et l'affluence qu'il connaît, elles seront difficiles à placer « après coup » dans le Jardin !	qu'il est trop tôt pour cela, mais si on veut créer des toilettes suffisamment dimensionnées pour le site et l'affluence qu'il connaît, elles seront difficiles à placer « après coup » dans le Jardin !	sujet : on nous dit qu'il est trop tôt pour cela, mais si on veut créer des toilettes suffisamment dimensionnées pour le site et l'affluence qu'il connaît, elles seront difficiles à placer « après coup » dans le Jardin !
Nous souhaitons que les passages piétons entre le quartier des Halles et le quartier Beaubourg soient réalisés dans un revêtement manifestant que ce sont les automobiles qui traversent l'espace piéton et non le contraire (40)	⊗ Le traitement du Boulevard Sébastopol rétrécit la place laissée à l'automobile et augmente celle des circulations douces, mais le « Rialto » qui passe au-dessus du boulevard achèvera de convaincre les automobilistes qu'ils sont prioritaires et que les piétons n'ont qu'à passer ailleurs. De plus, malgré son étroitesse, qui le rendra peu praticable, surtout s'il est occupé par des bouquinistes, ce passage réduira considérablement la largeur des deux rues où il prendra pied, et qui suffisent pourtant à peine à écouler les piétons les jours d'affluence ; du fait de la pente maximale autorisée (5%), les deux rampes d'accès seront d'une longueur supérieure à 100 mètres de chaque côté.	⊗ Rien de prévu.	⊗ Rien de prévu.	⊙ Un plateau piétonnier caractérisé par un revêtement de petits pavés, qui auront pour effet de ralentir les voitures, couvrira la largeur des rues Berger et Rambuteau mais aussi toute la distance qui les sépare ; de plus, au-delà du Sébaste, la rue Rambuteau sera également piétonnisée, ce qui donnera une forte cohérence à l'ensemble.
Nous voulons que l'accès au parking du Novotel se fasse ailleurs ou différemment, afin que la place puisse être rendue aux piétons (41)	⊗ La trémie du Novotel n'est pas supprimée ; elle est masquée par une extension de l'hôtel.	⊙ Suppression de la trémie du Novotel.	⊙ Suppression de la trémie du Novotel.	⊙ Suppression de la trémie du Novotel.
Nous souhaitons la suppression de certaines trémies pour décourager la circulation de transit sans empêcher les	⊙ La trémie Berger est supprimée, ainsi que l'accès Pont-Neuf ; la trémie Coquillière est avancée au niveau de l'angle Louvre-Coquillière.	⊗ La trémie des Halles est déplacée vers la rue Saint-Denis et la trémie Pont-Neuf est déplacée rue Saint-Honoré, ce qui semble absurde !	⊙ La trémie des Halles est supprimée.	⊙ La trémie Berger est supprimée, ainsi que l'accès Pont-Neuf ; la trémie Coquillière est supprimée ou, si ce n'est pas possible, avancée pour moins gêner la

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
livraisons ni l'accès aux parkings souterrains (42)				circulation piétonne ; la sortie de la trémie des Halles est supprimée, l'accès est conservé mais avancé dans la rue des Halles de façon à rétablir la circulation piétonne depuis la rue Saint-Honoré.
Nous sommes d'accord avec l'extension de la zone piétonne... ... à condition que des solutions efficaces soient trouvées aux dysfonctionnements du quartier piétonnier actuel (43 et 44)	☺ Piétonisation de l'ensemble du quadrilatère et de la rue du Colonel Driant.	☺ Piétonisation de pratiquement toutes les rues du quadrilatère.	☺ Piétonisation de la rue des Halles.	☺ Piétonisation des rues Berger, du Pont-Neuf, Turbigo et Coquillière.
	☹ Pas de propositions concrètes suffisantes.	☹ Pas de propositions concrètes suffisantes.	☹ Pas de propositions concrètes suffisantes.	☹ Pas de propositions concrètes suffisantes.
Nous souhaitons une modification de la réglementation pour autoriser les terrasses fermées, avec, en contrepartie, l'application de règles précises sur les dimensions et l'aspect des terrasses fermées et ouvertes (45)	☹ Cette équipe propose de valoriser le patrimoine en signalant au sol les limites du parcellaire et les immeubles les plus remarquables, ce qui compliquera la tâche et la lisibilité lorsqu'il faudra indiquer au sol les limites des terrasses (seul moyen efficace pour éviter leur extension indéfinie). De plus, rue Saint-Denis, le dispositif deviendra très paradoxal : sur tous les immeubles, des auvents multicolores, venant presque jusqu'au milieu de la rue, empêcheront de voir les façades pourtant signalées comme remarquables.	☹ Rien sur la question.	☹ Rien sur la question.	☺ Délimitation claire de la taille des terrasses par le dessin des dalles de caniveau au sol.
Transformation d'une partie des zones de parking en zones de stockage pour faciliter la centralisation des livraisons aux commerces de surface du quartier; les	☺ Les zones de stockage sont prévues sur l'emplacement de la portion de voirie souterraine qui est supprimée. Un système de monte-charge est prévu du côté Berger et du côté Rambuteau.	☹ Rien n'est prévu.	☹ Rien n'est prévu.	☺ Transformation de la pré-fourrière et du parking CNES en stockage-tampon et espace de gestion du fret ; création d'une rampe d'accès et d'une sortie pour les véhicules électriques de livraison ; création d'un

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
marchandises pourraient ensuite être acheminées par de petits véhicules électriques, peu encombrants, peu bruyants, et non polluants (46)				groupe de monte-charges vers la place Carrée.
Pour préparer l'avenir et même si ce n'est pas immédiatement opérationnel, nous souhaitons voir ménager la possibilité d'effectuer des livraisons par voie ferrée, notamment en ajoutant des quais de livraison de marchandises à chargement et déchargement rapide de part et d'autres de la série des quais de voyageurs (47)	☹ Rien de prévu. <i>Evolutivité :L'hypothèse est envisagée, mais de façon trop peu explicite : «L'état des réflexions des partenaires n'appelle pas un projet. Il paraît prudent voire nécessaire d'en préserver la possibilité de réalisation en maintenant le parc de stationnement Saint-Eustache et ses accès actuels ».</i>	☹ Rien de prévu. <i>Evolutivité :L'hypothèse est envisagée, mais de façon trop peu explicite : « la possibilité de développer la logistique ferrée est mentionnée avec la création éventuelle de voies ferrées supplémentaires parallèles à celles existantes » ; comment se fait le lien avec le centre commercial et avec le quartier ?</i>	☹ Rien de prévu. <i>Evolutivité :L'hypothèse est envisagée, mais de façon trop peu explicite : « l'hypothèse d'une logistique ferrée pourrait être développée mais à condition de modifier la destination de certaines surfaces en sous-sol ».</i>	☹ Cette équipe est la seule à faire une proposition en ce sens, alors que la nécessité de préparer l'avenir à cet égard figurait dans le cahier des charges. Un quai de RER supplémentaire, réservé au fret, est créé au niveau -5. Possibilité d'extension de la zone de stockage par la création d'un volume dans le tréfonds (niveau - 6 ?). <i>Evolutivité : Ce dispositif pourrait être également utilisé pour l'évacuation des déchets du site.</i>
Mise aux normes de sécurité de la salle d'échange du RER (48)	☹ Les normes semblent respectées. ➔ ☹ : <i>Grâce à la concertation, nous sommes mieux en mesure maintenant d'apprécier cet aspect. Malgré l'entrée spectaculaire ajoutée à l'angle Rivoli-Les Halles, l'accessibilité et le confort d'usage du pôle RER des Halles se sont pas suffisamment améliorés : maintien de la dalle pleine entre le niveau -4 et le niveau -5 et donc de la sensation d'oppression et des difficultés d'orientation, pas d'accès depuis le jardin, accès directs au niveau -4 insuffisants. L'énorme Carreau est présenté comme</i>	☹ Les normes semblent respectées. ➔ ☹ : <i>Grâce à la concertation, nous sommes mieux en mesure maintenant d'apprécier cet aspect. L'effort d'éclairage et de lisibilité de la salle d'échange et de la salle des quais ne compense pas l'insuffisance des accès : l'accès Lescot est</i>	☹ Les normes semblent respectées. ➔ ☹ : <i>Grâce à la concertation, nous sommes mieux en mesure maintenant d'apprécier cet aspect. Outre le côté « sapeur Camenbert » de la solution préconisée, qui consiste à fermer un trou pour en creuser un autre à cinquante mètres, le creusement du canyon n'apporte qu'une faible amélioration à l'évacuation des voyageurs de la RATP, dans la mesure où tous les flux continueront apparemment de s'évacuer par les portes Saint-Eustache et du Pont-</i>	☹ Les normes semblent respectées. <i>Evolutivité : L'accès par le cratère à partir du grand Cours Lescot / Bourse de Commerce constitue une solution évidente, visible et lisible par tous. L'ouverture de la dalle de la Place Basse et la prolongation des escalators jusqu'au 4^{ème} sous-sol, directement dans la salle d'échange, ajoutée aux</i>

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
	« symbolisant la présence au centre de Paris du plus important nœud de transports en commun d'Europe », mais concrètement, on ne constate pas une amélioration notable de l'accès à la gare souterraine.	supprimé et il n'existe plus qu'une entrée par la Place Carrée.	Neuf : être à l'air libre mais au fond d'un trou n'est pas très rassurant et si les évacuations font goulot d'étranglement, l'afflux de monde provoqué par la perspective de l'air libre peut même être dangereux. Par ailleurs, alors que le gain pour les voyageurs de la RATP est discutable, cette évolution se fait incontestablement au détriment à la fois du jardin et du centre commercial ; nous préférons une solution « gagnant-gagnant » pour tout le monde, car nous voulons à la fois voir assurer la sécurité des voyageurs, préserver le calme de notre jardin et sauvegarder les 3.000 emplois du centre commercial.	deux autres accès –4 (au nord par Rambuteau et au Sud par Berger), semble faire de cette proposition la plus performante pour les usagers de la RATP, sans pénaliser les commerces du Forum, dont le dynamisme conditionne l'équilibre du site. L'installation d'escalators à palliers permet au choix l'accès direct des voyageurs à la gare ou leur diffusion dans les voies du centre commercial.
Durée des travaux (49)	⊗ Non précisée.	⊗ L'équipe annonce une « compression du chantier de 120 mois à 35 », ce qui permettrait de terminer les travaux dès 2007 : pas très crédible.	⊗ La construction des dernières tours commencera en 2012 ; la date d'achèvement n'est pas précisée.	⊙ La fin des travaux est prévue en 2009.
Phasage des travaux (50)	⊗ Pas très satisfaisant : le phasage repose sur la création d'une série d'immeubles de transition qui vont encombrer la rue Berger et coûter énormément d'argent, pour être démolis au bout de quelques années à peine.	⊗ Pas très satisfaisant : trop peu de précisions.	⊗ Pas très satisfaisant : trop peu de précisions.	⊙ Très satisfaisant.

Critères d'évaluation d'ACCOMPLIR	AJN / Nouvel	MVRDV / Maas	OMA / Koolhas	SEURA / Mangin
Viabilité des réalisations (51)	☹ Le coût d'entretien et de maintenance des nouveaux équipements, notamment les jardins en hauteur et la piscine, seront probablement très importants. Si cet entretien n'est pas mieux réalisé que sur les pavillons Willerval, ces équipements risquent de se dégrader très vite et de nécessiter une nouvelle rénovation dans dix ou vingt ans : ce quartier est-il condamné à être en travaux une décennie sur trois ?	☹ A Strasbourg, une surface d'une taille très inférieure a été recouverte de plaques de verre ; les problèmes de maintenance étaient tels (ébranlements, problèmes de joints, de fuite, etc.) qu'au bout de quelques années à peine ont surgi des barrières Vauban pour obliger les passants à contourner l'endroit. Pouvons-nous réellement espérer qu'une surface de verre aussi vaste que celle qui est proposée par cette équipe pourra être entretenue plus de dix ou vingt ans ?	☹ De l'aveu même de cette équipe, les tours en verre relèvent d'une architecture « non pérenne ». On peut de toute façon s'interroger sur les conditions et le coût d'entretien et de maintenance de ces 21 tours.	☺ Le projet d'il y a vingt ans a créé un certain nombre de dysfonctionnements ; le projet Mangin, qui est celui qui crée le moins de nouvelles structures, nous donne l'espoir de voir résoudre ces dysfonctionnements anciens sans en créer massivement de nouveaux, qui nécessiteraient à leur tour de nouvelles modifications dans vingt ans.
TOTAL	16 ☺ sur 51 ➔ 17 ☺ sur 51	18 ☺ sur 51 ➔ 17 ☺ sur 51	14 ☺ sur 51 ➔ 14 ☺ sur 51	41 ☺ sur 51 ➔ 43 ☺ sur 51